

Le tri + simple ! **TOUS** les EMBALLAGES et les PAPIERS se trient !



Tous les pots, boîtes, barquettes, films et sachets en plastique,
tous les petits emballages en métal, tous les papiers.

CITEO
Donnons ensemble une
nouvelle vie à nos produits.

**seine
eure**
agglo

Le tri + simple !

TOUS les EMBALLAGES et les PAPIERS se trient !

Plastique



Bouteilles et flacons avec leur bouchon, pots, boîtes, barquettes, sachets, films, tubes, etc.

Métal



Capsules, sachets, boîtes, tubes, opercules, boules de papier aluminium, bidons de sirop, canettes, conserves, aérosols, barquettes en métal, etc.

Carton



Cartons et briques alimentaires vides

Papiers



Livres, cahiers, enveloppes, journaux, magazines, prospectus, catalogues, courriers, tickets de caisse, etc.

Nouveau !



Ordures ménagères = dans le bac gris



Des astuces pour un meilleur tri de vos emballages et papiers :

- ✓ Ne les mettez pas dans un sac : jetez-les directement dans votre bac.
- ✓ Ne les emboîtez pas : séparés, ils sont mieux triés et valorisés.
- ✓ Ne les lavez pas : c'est inutile. Videz-les simplement de leur contenu.
- ✓ Aplatissez vos bouteilles, flacons, cartonnettes et briques dans le sens de la longueur.
- ✓ Pliez et aplatissez vos cartons. Si le bac ne ferme pas, déposez-les en déchèteries.



Les bons gestes pour faciliter le travail des collecteurs :

- ✓ Ne présentez votre bac à la collecte que lorsqu'il est plein.
- ✓ Sortez votre bac la veille au soir.
- ✓ Présentez votre bac poignée tournée vers la route.
- ✓ Rentez votre bac après le passage des collecteurs.

Les autres modes de tri

Déchets compostables (biodéchets)

= dans un composteur (individuel ou partagé), lombricomposteur ou en tas dans le jardin

Epluchures de fruits et légumes, fruits et légumes pourris, marc de café, coquilles d'œufs, carton brun... *



* Le type de déchets autorisés dépend de votre solution de compostage. + d'infos sur agglo-seine-eure.fr

Emballages en verre

= dans les bornes d'apport volontaire

Bouteilles, pots et bocaux
 ✗ Pas de vaisselle ni de verre.



Déchets dangereux = en déchèterie

Pots de peinture ou de solvant, batteries, piles...



Retrouvez la liste des déchèteries sur agglo-seine-eure.fr (carte interactive - mot clés « déchèterie »)

Un doute sur le tri de votre déchet ?

Guide du Tri
Téléchargez l'application



Déchets végétaux

= dans le bac marron ou en déchèterie

Gazon, feuilles mortes, petits branchages, fleurs fanées, déchets compostables...
 Ils vont aussi dans le composteur !



Textiles, vêtements et chaussures

= dans les bornes d'apport volontaire

Vêtements, linge et maroquinerie usés ou en bon état, propres, à déposer dans un sac ; chaussures liées par paires.



Objets, meubles, vêtements, jouets en bon état

= en ressourcerie ou Emmaüs ou dans l'espace réemploi de certaines déchèteries



Ressourcerie : Val-de-Reuil, Les Andelys, Vernon et Evreux
 Emmaüs : St-Pierre-les-Elbeuf

Encombrants, déchets électroniques et électriques, autres déchets = en déchèterie

Literie, meubles et électroménagers abîmés ; ampoules et néons hors d'usage.



L'Agglo vous accompagne dans la réduction des déchets !

→ Vous voulez réduire vos déchets ? Broyage, compostage, lombricompostage, paillage, adoption de 2 poules, test de couches lavables, stop pub ou encore ateliers DIY* pour créer soi-même ses produits ménagers et d'hygiène sont autant de solutions qui existent. L'Agglo est engagée dans le zéro déchet et subventionne plusieurs de ces dispositifs. Contactez-nous !

→ Vous vous séparez d'un objet encore en bon état ? Avant de jeter, pensez au don pour réemploi grâce aux ressourceries L'Abri et Emmaüs.

* DIY : Do it yourself = à faire soi-même

**Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas !
Réutilisez, donnez ou réparez plutôt que de jeter.**

Recycler pour économiser les ressources *



10 bouteilles et flacons en plastique triés = **7** bouteilles ou flacons fabriqués



63 pots de yaourts triés = **4** pieds de tables fabriqués



1 tonne de boîtes de conserves triée = **13** lave-vaisselle fabriqués



1 tonne de canettes en aluminium triée = **293** cadres de vélo (2kg) fabriqués



1 tonne de briques alimentaires en carton triée = **7 692** rouleaux de papier toilette fabriqués



* Sources : e-tonnes.citeo.com, Valorplast (2023)





L'Agglo Seine-Eure, le SETOM et le SYGOM se sont associés pour construire un nouveau **centre de tri à Guichainville**. Ultramoderne et d'une grande capacité, il permet désormais à tous les habitants de l'Eure de trier **TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS** pour augmenter nos volumes de matières recyclées.

Les petits gestes individuels de chacun ont de grands impacts environnementaux et financiers pour tous.
Engageons-nous : trions plus, trions mieux !

Vous souhaitez visiter le centre de tri et tout comprendre du processus de tri et de recyclage ?

Contactez la direction de la propreté de l'Agglo Seine-Eure au **02 32 50 85 64**

Une question ?

proprete.urbaine@seine-eure.com
agglo-seine-eure.fr

seine-eure
agglo